Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
14/01/18	15/01/18	F01119P0011

1. Intitulé du projet

Réhabilitation et mise en valeur d'un bâtiment classé au titre des monuments historiques, le "HANGAR Y", sis 9, avenue des Trivaux à MEUDON (92190).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : HANGAR Y IMMOBILIER

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Didier Gouband, Président

RCS / SIRET : 840 700 041 | Forme juridique : SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
44.	Travaux sur un bâtiment culturel dont l'effectif total est de 2.000 personnes (E. R.P. de 1ère catégorie).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Restauration et mise en valeur du Hangar Y, bien immobilier appartenant au domaine public de l'Etat, localisé sur la parcelle cadastrée AO 0002 A, 9 avenue de Trivaux, Meudon (92190), dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif de valorisation. Ce bâtiment est classé Monuments Historiques, en application d'un arrêté du 4 juin 2000. L e terrain d'assiette comprend également l'étang de Chalais (parcelle cadastrée AO1).
Le projet consistera en la réalisation des travaux de restauration et de mise en valeur du Hangar Y. Les travaux de réhabilitation du Hangar Y permettront d'assurer la conservation des volumes et aménagements originaux du Hangar Y.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la valorisation et l'exploitation du HANGAR Y à la fois pour le tourisme d'affaire, les congrès et les regroupements professionnels, et à la culture. Il aura une vocation raportée à la culture et à l'histoire des aéronefs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le programme de réhabilitation envisagé n'emportera aucune intervention lourde sur la structure métallique de la nef centrale et de la toiture. Il s'agit de travaux d'entretien et grosses réparations. Il n'est pas prévu la création de nouvelles surfaces de plancher mais uniquement la remise en état des planchers existants.
Les façades est, ouest et le pignon sud seront réhabilités. La porte monumentale du pignon sud sera conservée et réno vée et servira d'accès secondaire au Hangar Y. Le pignon nord sera reconstruit entièrement sur la partie de la nef centr ale. Un tympan central majestueux en voile de verre parclosé sera créé, conservant ainsi la transparence historique de l a façade. Le pignon nord deviendra l'entrée principale du Hangar Y. La nef centrale restera libre de tout cloisonnement, l aissant la structure métallique et la toiture du Hangar Y visibles. Deux mezzanines, telles qu'existantes à l'origine, seron t recréées sur les nefs latérales. Elles hébergeront un espace muséographique et un espace événementiel. Au rez-de-chaussée, les nefs latérales seront en partie cloisonnées sous les mezzanines pour accueillir les locaux permettant l'ex ploitation et le fonctionnement du Hangar Y. La nef nord-
ouest abritera un espace cloisonné destiné à pouvoir être aménagé en office traiteur, le poste central de sécurité, les sa nitaires et une partie des locaux techniques. La nef sud-
est abritera quant à elle les bureaux de l'administration ainsi que des salles de réunion.
S'agissant des espaces extérieurs, une esplanade devant le pignon nord du Hangar Y sera réalisée en béton désactivé. Les cheminements piétons en stabilisé seront réaménagés.
Le commencement des travaux est prévu pour mai 2019. Leur achèvement/ouverture au public est prévu pour mars/ avril 2020.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du HANGAR Y a pour objectif :
1. une destination évènementiel pour les entreprises autour d'une thématique forte, le savoir faire français dans le doma ine de la recherche aéronautique,
2. l'ouverture d'un musée en exposition permanente sur l'aérostation,
3. la création d'évènements culturels récurents,

Le bâtiment sera rendu accessible au public tous les jours selon les conditions d'exploitation évènementielle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de travaux au sens de l'article L.621-9 du Code du Patrimoine
Demande d'autorisation de travaux au sens de l'article L.111-9 du Code de la Construction

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface au sol	2.835 m2
Surface des mezzanines	590 M2 chacune
Largeur totale du bâtiment	41,27 m
Longueur totale du bâtiment	70 m
Hauteur totale au faîtage	22,80 m
Surface du terrain d'assiète	3ha, 21a, 52ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

9, avenue des Trivaux
92190 MEUDON

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 02 ° 13 ' 59 " 39 **Lat.** 48 ° 47 ' 55 " 09

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _
Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** [X] **Non** [ ]

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** [ ] **Non** [X]

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Bâtiment construit en 1879. Non modifié dans son enveloppe.

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan de prévention du bruit dans l'environnement du Grand Paris Seine Ouest. Arrêté par délibération en date du 11 octobre 2012.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Bâtiment classé au titre des Monuments Historiques. Arrêté du 4 juin 2000. Domaine National de Meudon classé au titre des Sites classés. arrêté du 12 avril 1972.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	P.P.R.I. Innondation de la Seine approuvé le 9 janvier 2004.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Zone de répartition des eaux ALBIEN, code Sandre 03001.
Dans un périmètre de protection rapprochés d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☒	☐	Site inscrit n° 6081 - partie du parc Chalais-Meudon Site inscrit n° 6023 - Bois de Meudon Viroflay
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Livraisons pour les évènements par la rue des Trivaux. Accès aux stationnements existants par la rue des Trivaux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Manifestations à l'intérieur du bâtiment limitées une sonorisation.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	Signalétique ponctuelle. Eclairage des zones d'accès des piétons.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pas d'effet du projet sur l'environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à PARIS le, 3 décembre 2018

Signature

HANGAR "Y" Meudon	PLAN DE SITUATION	Didier BIGOT Architecte 99, rue de Vaugirard 75006 Paris 01.45.44.54.37 didier.bigot@architectes.org	**PC**	1/25000ème 27/09/2018

photo 1 septembre 2017

photo 2 juin 2016

photo 3 automne 2016

photo 4 automne 2016

HANGAR "Y" Meudon	Photographies	Didier BIGOT Architecte 99, rue de Vaugirard 75006 Paris 01.45.44.54.37 didier.bigot@architectes.org	**PC**	13/12/2018

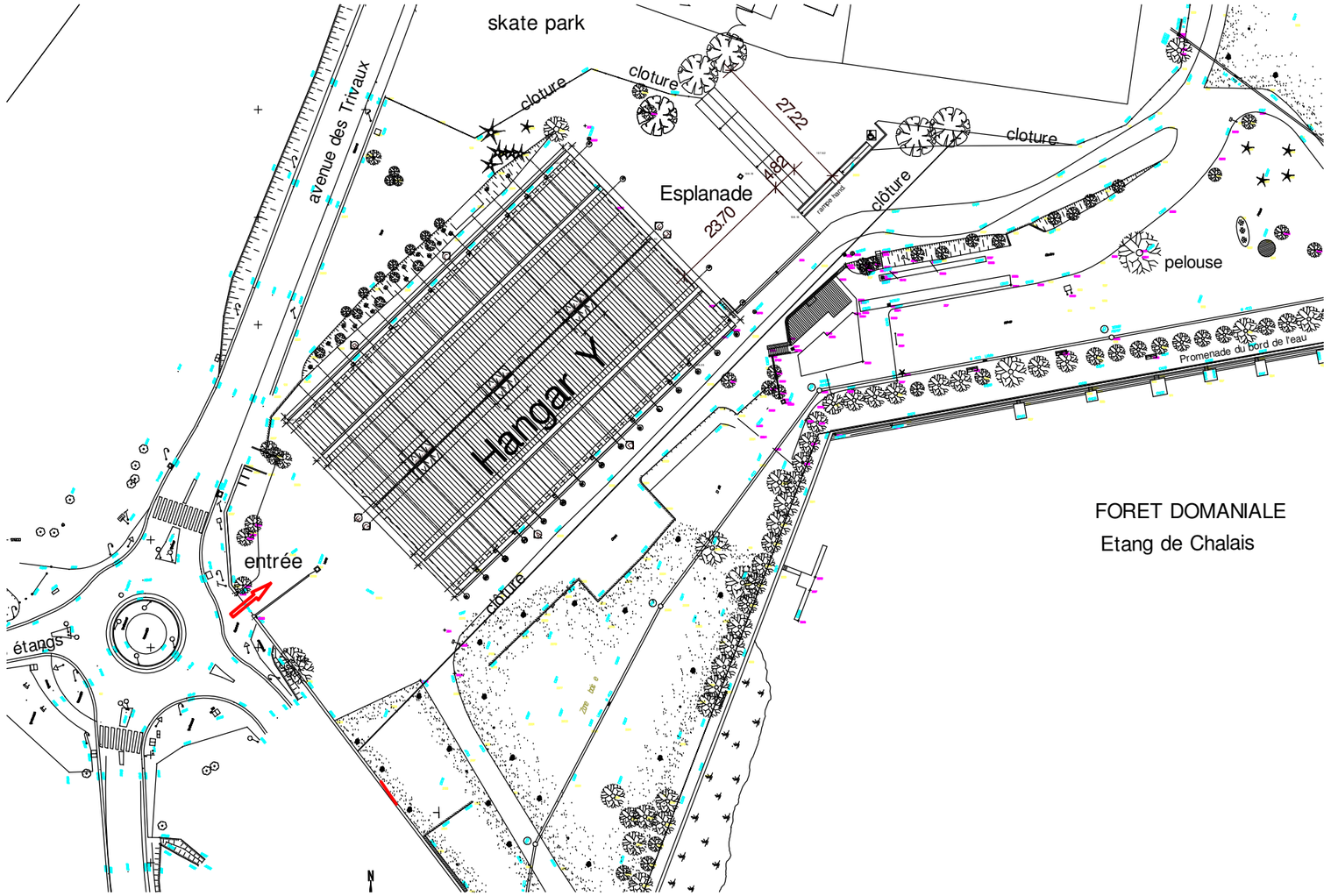

FORET DOMANIALE
Etang de Chalais

HANGAR "Y"
Meudon

PLAN DE MASSE
Etat futur

Didier BIGOT
Architecte
99, rue de Vaugirard 75006 Paris
01.45.44.54.37
didier.bigot@architectes.org

PC

1/1.000

13/12/2018

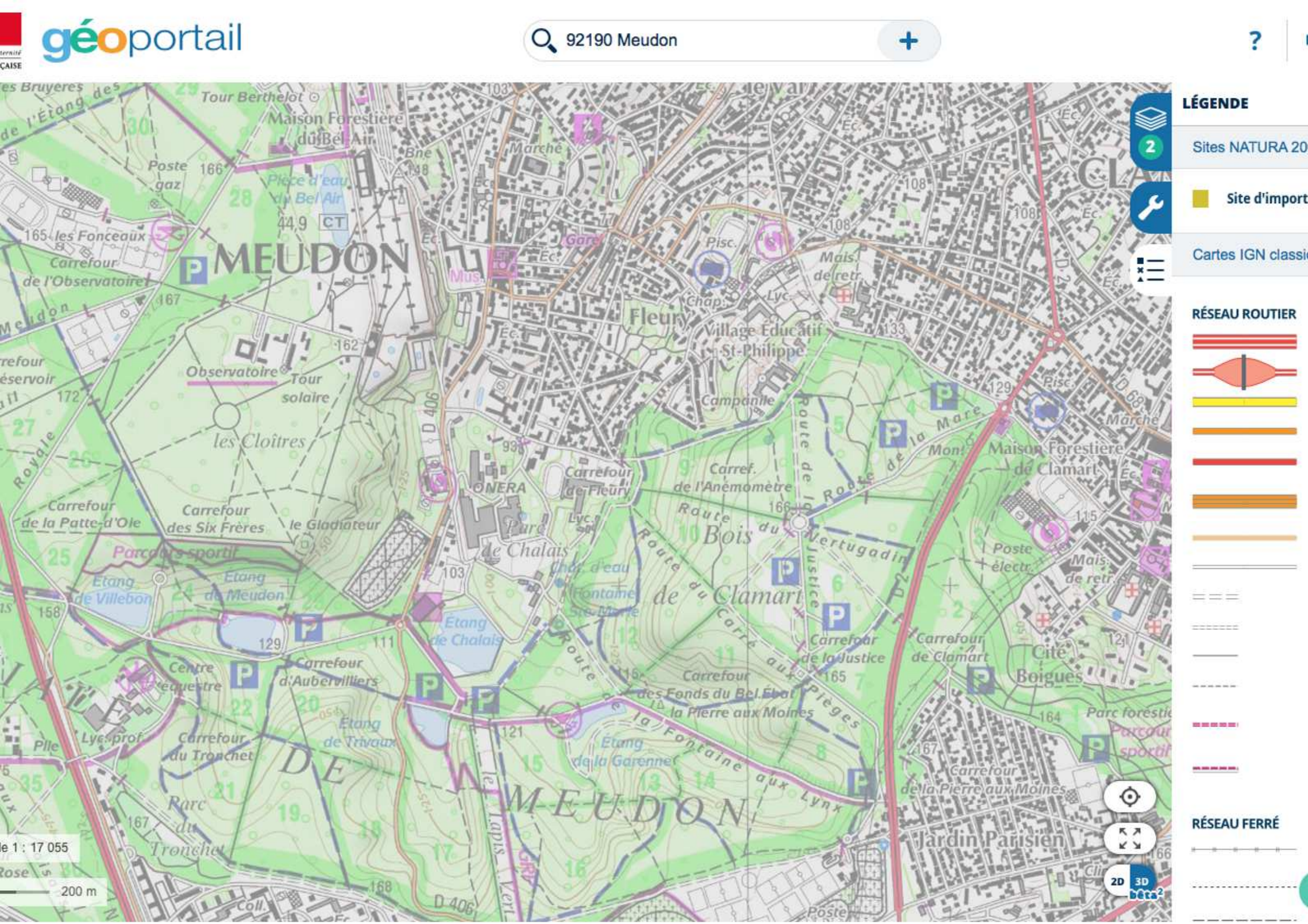
géoportail
92190 Meudon
?
LÉGENDE
Sites NATURA 20
Site d'import
Cartes IGN classi
RÉSEAU ROUTIER
RÉSEAU FERRÉ
MEUDON
Fleury
Village Éducatif St-Philippe
les Cloîtres
Observatoire
Tour solaire
ONERA
Carrefour de Fleury
Carrefour de la Patte-d'Oie
Carrefour des Six Frères
le Gladiateur
Parcours sportif
Étang de Villebon
Étang de Meudon
Étang de Chalais
Parc de Chalais
Bois de Clamart
Carrefour d'Aubervilliers
Centre équestre
Carrefour du Tronchet
Étang de Trivaux
Étang de la Garenne
Carrefour des Fonds du Bel Etat
la Pierre aux Moines
Carrefour de la Justice
Carrefour de Clamart
Cité Boigues
Jardin Parisien
Maison Forestière de Clamart
Carref. de l'Anémomètre
Route du Vertugadin
Route du Carré aux Pièges
Route de la Fontaine aux Lynx
Route de la Justice
Route de la Mare
Tour Berthelot
Maison Forestière du Bel Air
Poste gaz
les Fonceaux
Carrefour de l'Observatoire
Marché
Gare
Mus.
Chap.
Lyc.
Campanile
Mais. de retr.
Poste électr.
Parc du Tronchet
Lyc. prof.
Coll.
Poste
2D
3D bêta²
le 1 : 17 055
200 m

en région Ile-de-France

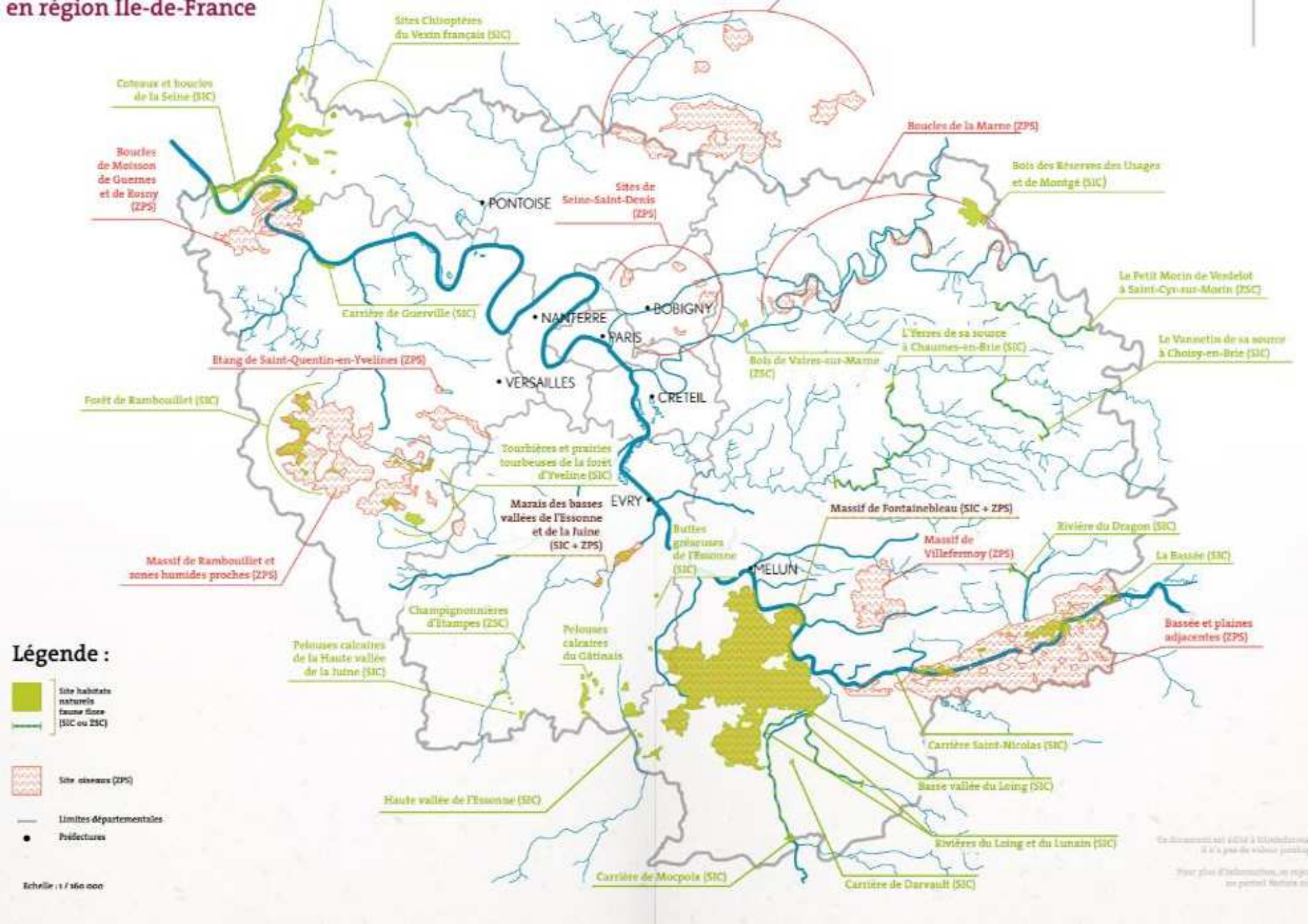

Légende :

- Site habitats naturels faune flore (SIC ou ZSC)
- Site oiseaux (ZPS)
- Limites départementales
- Préfectures

Echelle : 1 / 160 000